



DES GARANTIES QUI FONT LA DIFFÉRENCE !

1ER COURS « SATISFAIT » OU « REMBOURSÉ »

Nous vous appelons à l'issue du 1er cours.

Vous êtes satisfait : parfait ! Nous validons ensemble le rythme des cours suivants.

Vous n'êtes pas satisfait : ce 1er cours ne vous sera pas facturé et un nouvel intervenant vous sera proposé.

NI ENGAGEMENT, NI FORFAIT : VOUS PAYEZ EN FONCTION DE VOTRE CONSOMMATION !

Votre facture mensuelle est établie en fonction du nombre de cours réalisés pendant le mois, ni plus ni moins !

Avec le crédit d'impôt immédiat, vous réglez 50 % de votre facture à Complétude et l'URSSAF règle directement à Complétude les 50 % restants.

VOUS ÊTES LIBÉRÉ DES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES !

Vous êtes l'employeur de votre professeur particulier, mais sans les contraintes ! Soyez tranquille, en tant que mandataire, Complétude s'occupe de tout pour vous.

Contactez **votre conseiller partenariat** :

03 88 10 80 06

ou obtenez un **devis personnalisé** en quelques clics :

<https://www.completude.com/sriasgrandest>